



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MATAWINIE
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARCELLINE-DE-KILDARE

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES 2019

Est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que :

Lors de la séance régulière du Conseil municipal de la municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare tenue le lundi 19 novembre 2018 à 20 h, à la salle communautaire située au 435, 1^{ère} rue Pied-de-la-Montagne, a été adopté la résolution numéro 301-2018 établissant le calendrier 2019 des séances régulières du Conseil municipal de la municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare.

Calendrier 2019 des séances régulières

Date	Endroit	Heure
21 janvier 2019	Salle communautaire	20 h
18 février 2019	Salle communautaire	20 h
18 mars 2019	Salle communautaire	20 h
15 avril 2019	Salle communautaire	20 h
21 mai 2019 (mardi)	Salle communautaire	20 h
17 juin 2019	Salle communautaire	20 h
15 juillet 2019	Salle communautaire	20 h
19 août 2019	Salle communautaire	20 h
16 septembre 2019	Salle communautaire	20 h
21 octobre 2019	Salle communautaire	20 h
18 novembre 2019	Salle communautaire	20 h
16 décembre 2019	Salle communautaire	20 h

Toutes les séances ont lieu le lundi, sauf indication contraire.

DONNÉ à Ste-Marcelline-de-Kildare, ce 10^e jour de décembre 2018.

Chantal Duval
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Chantal Duval, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie aux endroits désignés par le Conseil municipal, entre 8 h 30 et 16 h 30, ainsi que sur le site web de la Municipalité, le 10^e jour de décembre 2018.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 10^e jour de décembre 2018.

Chantal Duval
Directrice générale et secrétaire-trésorière